



HAL
open science

L'Afrique en devenir : Quels apports des bibliothèques pour l'émergence ?

Kouassi Sylvestre Kouakou

► **To cite this version:**

Kouassi Sylvestre Kouakou. L'Afrique en devenir : Quels apports des bibliothèques pour l'émergence ?. 2024. hal-04518564

HAL Id: hal-04518564

<https://hal.science/hal-04518564>

Preprint submitted on 23 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

L'Afrique en devenir : Quels apports des bibliothèques pour l'émergence ?

Kouassi Sylvestre Kouakou

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication,
EBAD/Université Cheikh Anta Diop de Dakar

kouakou.sylvestre@ucad.edu.sn

Résumé

Depuis un peu plus d'une décennie le concept d'« émergence » tient une place importante dans le discours des hommes politiques africains. Un peu plus de la moitié des pays africains (37/54) ont adopté des plans stratégiques d'émergence dans lesquels revient régulièrement le développement du capital humain et la capture du dividende démographique. Nous soutenons que cela ne peut être possible dans la société actuelle qui est celle de l'information que si les citoyens ont une maîtrise de l'information. C'est là que se trouve l'intérêt de la bibliothèque publique qui par ses actions de soutien à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, contribue au développement et à la consolidation de compétences utiles à l'économie du pays. Par ailleurs, dans une société dominée par la culture orale, il nous est apparu nécessaire de proposer un modèle de bibliothèque publique africaine fondée sur la valorisation des traditions orales, la capture des connaissances tacites et des savoirs locaux ainsi que la rédocumentarisation des connaissances explicites et des savoirs internationaux.

Mots-clés : bibliothèque publique, lecture publique, émergence, maîtrise de l'information, participation citoyenne, Afrique

Abstract

For just over a decade, the concept of "emergence" has featured prominently in the discourse of African politicians. Just over half of African countries (37/54) have adopted strategic plans for emergence, in which the development of human capital and the capture of the demographic dividend regularly feature. We maintain that this is only possible in today's information society if citizens are information literate. This is where the public library comes into its own, as its actions in support of lifelong education and training contribute to the development and consolidation of skills useful to the country's economy. Furthermore, in a society dominated by oral culture, we felt it necessary to propose a model for an African public library based on the valorization of oral traditions, the capture of tacit knowledge and local knowledge, and the redocumentarization of explicit knowledge and international knowledge.

Keywords: public library, public reading, emergence, information literacy, citizen participation, Africa

Introduction

Depuis un peu plus d'une décennie le concept d'« émergence » tient une place importante dans le discours des hommes politiques africains, et cela en remplacement du concept de « développement » qui était en vogue dans les années 80 et qui semble dépassé, aujourd'hui. Un peu plus de la moitié des pays africains (37/54) ont adopté des plans stratégiques d'émergence et une conférence dite de l'émergence est organisée chaque année à Abidjan. L'émergence est définie par l'observatoire pour l'émergence en Afrique (2017) comme « *un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain, et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité* »¹. Il apparaît clairement que l'émergence est une question essentiellement économique, mais qui ne peut se dissocier des aspects sociaux et politiques. D'ailleurs, l'un des axes régulièrement présents dans ces plans nationaux est le développement du capital humain et la capture du dividende démographique. Cela ne peut être possible dans la société actuelle qui est celle de l'information que si les citoyens ont une maîtrise de l'information. En effet, les bibliothèques publiques du Québec affirment que : « *des citoyens formés et informés créent des communautés plus habilitées et un investissement durable* » (2015, p.63). Nous partageons ce point de vue et soutenons qu'aucune nation ne peut émerger sans une démocratisation de l'accès au savoir et un renforcement de l'état de droit qui passe par le développement de la citoyenneté. La bibliothèque depuis le XVIIIe siècle, avec les philosophes des lumières a développé de premières initiatives d'ouverture de la connaissance au grand public, ce qui a contribué à la Révolution française. Au XIXe siècle, la bibliothèque a joué, en lien avec les mouvements d'éducation populaire, un rôle prépondérant dans la formation citoyenne des adultes, et plus récemment, dans les années 1970, avec le modèle de bibliothèque publique, elle a offert un accès égal à la culture et s'est positionnée comme un lieu incontournable de socialisation (bibliothèque 3^{ème} lieu). Si dans les pays développés, ce rôle de la bibliothèque comme outil de développement est reconnu et encouragé par des politiques publiques, il n'en est pas de même dans les pays africains qui aspirent à une émergence. L'objectif de cet article, qui s'inscrit dans le cadre théorique du rôle social des bibliothèques est de montrer comment la bibliothèque publique pourrait participer à l'émergence d'une nation. Autrement, comment dans le contexte africain, qualifiée de société de l'oralité, la bibliothèque publique pourrait-elle contribuer au devenir du continent ?

¹ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/07/04/l-emergence-africaine-existe-t-elle-vraiment_5325764_3212.html

Pour répondre à ces questions, nous avons adopté une approche méthodologique fondée sur l'examen de la littérature concernant la valeur sociétale et culturelle des bibliothèques, la bibliothèque et la citoyenneté ainsi que la lecture, la participation citoyenne et la démocratie. Ce recours à la littérature nous a permis dans un premier temps d'appréhender les concepts clés à l'étude. Ensuite, il nous a été utile pour identifier les enjeux que représentent les bibliothèques publiques pour l'émergence d'une nation. Enfin, à partir d'elle, nous avons esquissé une conception de la bibliothèque publique africaine fondée sur les principes de l'Arbre à palabres.

1. Bibliothèque publique : les six dimensions de son utilité

La représentation de la bibliothèque est variée et parfois très personnelle. La bibliothèque moderne est née avec l'invention de l'imprimerie au XVe siècle. Le savoir jusque-là était transmis de façon orale ou fastidieusement par des copistes qui reproduisaient à la main, avec tous les risques que cela pouvait comporter. Avant cela, la mémoire de l'humanité était dans le cerveau de chaque individu et ne tenait que par la force des bras. Si à l'origine la bibliothèque était dite savante, c'est-à-dire réservée à des groupuscules qui dans certains cas s'étaient emparés de la connaissance et l'avaient confisquée. Pour y accéder, il fallait appartenir au cercle des privilégiés, des initiés. Une grande partie de la population restait donc dans l'ignorance, facilitant ainsi son assujettissement et son exploitation. Comme les Écritures saintes (Bible) l'affirment : « *faute de connaissance, mon peuple périt* »². Ce n'est qu'avec le siècle des Lumières, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, que l'accès populaire à la connaissance va commencer pour connaître son paroxysme un siècle plus tard avec la mise en place des bibliothèques publiques. Nous entendons par bibliothèque publique : « un centre d'information de proximité [qui] met à disposition de ses usagers toutes sortes de savoirs et d'informations (...) et en [favorise] l'appropriation par tous. [Par ailleurs] Elle offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen ». (IFLA/UNESCO, 2022, p.1).

La bibliothèque publique est un outil « collectif » qui vise à rendre service à la communauté. En tant que mémoire collective, elle assure la conservation de l'ensemble des œuvres de l'esprit produites par une communauté et contribue ainsi à la préservation de l'identité de la collectivité. En clair, elle stocke le savoir et la connaissance des communautés sous forme de documents matériels ou immatériels en dehors du cerveau humain comme ce fut le cas, autrefois. Elle prend en charge ainsi le patrimoine documentaire de la collectivité.

² Le livre d'Osée, le chapitre 4 au verset 6

Dans sa mission de service à la communauté, la bibliothèque publique met à la disposition de chaque individu des ressources documentaires lui permettant de s'épanouir, de se cultiver et de s'accomplir personnellement. Elle facilite l'accès à la culture et accompagne l'éducation et la formation des citoyens de tous âges. C'est un outil de la collectivité « publique » ou « fonctionnelle » au service de l'individu (B. Calenge, 1993).

Le rôle social de la bibliothèque est une évidence comme le souligne l'UNESCO dans son manifeste sur les bibliothèques publiques qui stipule qu'elle a pour mission l'éducation, la formation tout au long de la vie et l'accès au savoir. La bibliothèque publique se présente comme un lieu de divertissement, de loisirs, sans toutefois, renoncer à sa fonction éducative et de valorisation de la culture locale, gage d'une émancipation attendue. Les bibliothèques depuis la deuxième moitié du dix-neuvième siècle ont toujours œuvré à rendre possible la lecture publique et participer ainsi à la réduction des inégalités d'accès au savoir et à la culture. Dans le même sens, nous sommes d'avis avec Huysmans et Oomes (2016) pour distinguer cinq dimensions (sociale, culturelle, éducative, économique et affective) caractéristiques de la bibliothèque publique à laquelle nous ajoutons une sixième : la dimension politique.

La dimension sociale prend en compte le rôle de la bibliothèque dans le développement des relations sociales et la création de liens entre les individus. Elle se positionne comme un lieu d'inclusion sociale et donc catalyseur de la cohésion sociale. La dimension culturelle se traduit quant à elle par les activités artistiques et les animations culturelles qui favorisent l'acquisition de connaissances, mais également la diffusion de l'information culturelle. Aussi en raison de la conservation du patrimoine documentaire, elle remplit une fonction culturelle, voire mémorielle majeure. La dimension éducative de la bibliothèque transparait dans l'accompagnement et la formation des jeunes et dans les actions de formation tout au long de la vie chez les adultes et les personnes âgées. La contribution ici est liée au rappel des connaissances antérieurement acquises et qui sont en voie d'effacement et à l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences, comme la littératie numérique, l'éducation aux médias et dans une certaine mesure le développement personnel. La bibliothèque publique dans sa dimension économique contribue à réduire la pauvreté à travers l'accès libre à ses infrastructures et à ses sources d'information. En outre, sa contribution au renforcement des connaissances et au développement de nouvelles compétences à travers l'exploitation de ses ressources documentaires permettrait aux individus de réussir professionnellement et donc d'accroître la compétitivité des entreprises locales. La dimension affective, elle se rapporte aux apports sur le plan de la santé mentale, de la santé émotionnelle, voire de la santé physique. Ce rôle dit affectif se réalise à travers les activités de

divertissement, de détente et d'éveil émotionnel. Il est donc lié à la fréquentation de la bibliothèque non pas principalement pour l'accès aux savoirs, mais bien pour la socialisation. Elle devient ainsi, pour certaines populations, l'ultime point de rencontre avec les autres, nourrissant chez elles un sentiment d'appartenance à la communauté (M. Servet, 2009). Enfin, la dimension politique de la bibliothèque fait référence à la participation citoyenne et cela dans la droite ligne de la définition de la politique qui est la gestion des affaires de la cité. La bibliothèque se positionne comme un espace public de débats d'idées, de confrontation des points de vue sur des questions locales, nationales, voire mondiales. Cette participation est possible à travers les activités comme les salons ou cafés littéraires, les nuits d'idées au cours desquelles, le public discute librement en toute liberté sans aucune pression idéologique. Ces activités « contribuent au développement personnel de l'individu ainsi qu'à son insertion dans la société » (M. Servet, 2009, p.44).

Toutefois, si jusqu'au début du vingt-et-unième siècle, leur utilité de la bibliothèque publique ne se discutait pas et faisait quasiment l'unanimité, aujourd'hui cela semble de moins en moins le cas. En effet, les évolutions sociales, économiques, politiques et surtout technologiques amenées par les livres électroniques et les dispositifs de lecture nomade exercent une forte pression sur l'intérêt de la bibliothèque en lui déniaient le rôle fondamental de diffusion de la connaissance (Ion, 2011). Ces situations influent naturellement sur la fréquentation de la bibliothèque. Les autorités administratives et politiques se fondent sur ces statistiques en berne pour justifier leur politique de suppression de crédit voire de fermeture de bibliothèque. Nous avançons qu'il ne serait pas objectif d'évaluer l'utilité, notamment sociale, de la bibliothèque à travers le seul prisme du taux de fréquentation. Aussi, la bibliothèque publique ne se définit plus comme un lieu austère où sont stockés des livres qu'une poignée de personnes dites cultivées viennent emprunter. Désormais, en plus d'être un lieu d'apprentissage, elle se veut un espace de vie collective, de socialisation et de participation citoyenne, nécessaire pour soutenir le développement économique d'une nation.

2. Bibliothèque publique et émergence : enjeu de la maîtrise de l'information

L'émergence est définie par l'observatoire pour l'émergence en Afrique (2017) comme « un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain, et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité »³. L'émergence sous-tend l'idée que des changements à la fois sociaux et économiques profonds, voire radicaux, sont en train de s'opérer. En Afrique, l'urbanisation galopante qui impacte les modes de vie, les bons indicateurs de croissance économique, la créativité et l'innovation de plus en plus visibles des entrepreneurs combinés à l'éclosion d'une classe moyenne font dire que l'émergence est en marche. Toutefois, nous avançons que l'émergence ne peut se penser ni se mesurer uniquement à partir des indicateurs macro-économiques de croissance. Et cela d'autant plus que l'expérience des années 80 a montré que « boom économique » ne rime pas forcément avec développement humain et social. À partir de là, nous pouvons affirmer qu'il ne peut y avoir de développement soutenu sans un bon capital humain pris au sens de Stiglitz (2007, p. 190)⁴ qui stipule que c'est « l'ensemble des compétences et de l'expérience accumulées qui ont pour effet de rendre les salariés plus productifs ». P.A. Samuelson et W.D. Nordhaus (2000)⁵ renchérissent en disant que ce « stock de connaissances techniques et de qualifications caractérisant la force de travail d'une nation et résultant d'un investissement en éducation et en formation permanente ». Ladite formation ne peut s'effectuer dans la société actuelle sans des compétences en recherche et exploitation de l'information. À ce sujet, Anne Lehmans (2007, p.28) affirme que : «[tout comme] l'illettrisme, l'incapacité à s'informer devient un handicap ». La maîtrise de l'information est donc indispensable dans une société où « l'information, c'est le pouvoir » John Grisham (2008). Le citoyen doit posséder des capacités informationnelles et une intelligence informationnelle lui permettant d'identifier et de satisfaire ses éventuelles lacunes cognitives. C'est là donc que se trouve l'enjeu de la maîtrise de l'information qui est la traduction française, largement partagée, du concept *information literacy (IL)* née dans les pays anglo-saxons au début des années 1970. La maîtrise de l'information repose à la fois sur les compétences techniques pour la recherche pratique de l'information et les capacités cognitives qui en amont visent à définir son besoin informationnel et en aval, se l'approprier pour résoudre un problème. C'est d'ailleurs ce que l'Association Américaine des Bibliothèques (AAL) laisse apparaître dans sa définition de

³ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/07/04/l-emergence-africaine-existe-t-elle-vraiment_5325764_3212.html

⁴ Stiglitz Joseph et alii, *Principes d'économie moderne*, Broché, 2007. p.190

⁵ P.A. Samuelson, W.D. Nordhaus, *Economie*, Economica 2000.

l'information literacy, lorsqu'elle déclare qu'il s'agit de la capacité d'une personne à « reconnaître son besoin d'information, à localiser cette information, à l'évaluer et à l'utiliser efficacement ». L'UNESCO en proposant un droit à l'accès à l'information reconnaît l'importance de la maîtrise de l'information. Dans ces rapports, notamment celle de 2005, l'UNESCO met l'accès à l'information au centre de toute politique éducative, particulièrement dans l'éducation au numérique. Elle lui distingue deux fonctions : « la compréhension critique et la participation active » (Abid, 2004). Celles-ci renvoient aux deux facettes de la maîtrise de l'information qui sont d'une part, la compétence technique pour s'appropriier les dispositifs informationnels ; et d'autre part la capacité cognitive pour sélectionner et utiliser l'information afin de résoudre un problème, prendre une décision ainsi que son assimilation pour en produire de nouvelles connaissances.

Au total, comme le système scolaire apprend aux individus à lire, à écrire et à compter, à vivre en société, la bibliothèque doit, en plus de contribuer à l'atteinte des objectifs précédemment évoqués, apprendre au citoyen à trouver de l'information fiable et de qualité, permettant de participer à la vie collective et contribuer au développement de la société.

3. Inclusion socioculturelle et émergence : quel apport de la bibliothèque publique ?

Face au jacobinisme de certains pouvoirs, qui laisse apparaître un état très centralisé, loin des préoccupations de la société, les bibliothèques se positionneraient comme un espace public de discussion, d'expression des contre-pouvoirs locaux et de la société civile (Ion, 2011). Ces lieux de par leur neutralité politique et leur ancrage territorial se font l'incarnation des réalités locales. L'enjeu ici, pour ces bibliothèques, est de ne pas se laisser prendre en étau par les dualités élus-financeurs et usagers-électeurs. La bibliothèque doit maintenir sa position d'institution locale apolitique avec des équipes qui s'abstiennent de toute forme de partisanerie pour demeurer des bibliothécaires offreurs de services. La bibliothèque à travers ses services doit participer à la lutte contre toute forme d'ignorance et d'obscurantisme pour encourager l'esprit critique et promouvoir la culture, la démocratie ainsi que la citoyenneté. Et tout cela dans une approche participative qui, non seulement, prendrait en compte les besoins des citoyens à travers des activités culturelles locales, mais bien plus, qui les déploierait en collaboration avec eux. Cette bibliothèque se veut orientée vers les publics pris aussi bien individuellement que collectivement (groupes particuliers). Elle doit prendre en compte toutes les sensibilités locales et être ainsi le reflet de la diversité des publics (population locale) qu'elle accueille.

La bibliothèque publique en tant qu'institution centrale qui incarne les réalités locales doit être au cœur de toute politique de décentralisation qui se veut efficace. C'est un outil de développement économique, social et culturel parce qu'à l'intersection des politiques culturelles nationales et assumant le développement de la lecture indispensable au citoyen pour participer à la vie de la cité (A-M, Bertrand, 1999).

Les bibliothèques publiques sont, en outre, parmi les institutions culturelles les plus efficaces pour recoudre le tissu social. En effet, comme le fait remarquer Leslie Kaplan (2003) : « *chaque fois que le lien social est attaqué, c'est le lien avec le langage qui est aussi attaqué. Dans la désolation, ce qui est atteint, c'est aussi le langage...* ». La bibliothèque au travers des activités comme les ateliers d'écriture et de lecture dont le but est de lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme se positionne en rempart contre la dislocation du lien social évitant ainsi la désolation. Cette dernière qualifiée comme « *l'accablement devant la lourdeur du monde [...] le sentiment d'avoir été abandonné [...] sentiment tellement fort qu'il peut engendrer la perte des repères, la perte de l'identité [...]* » (L. Kaplan, *ibid*). La bibliothèque publique pourrait donc contribuer à limiter les différentes discriminations au sein de la société. Les jeunes et les « vieux » y trouvent leurs comptes. Malgré, l'éloignement de plus en plus évident des activités de lecture, les jeunes trouvent en la bibliothèque publique un lieu de sociabilité. Ils y viennent en groupe pour des activités ludiques et de loisirs telles que les jeux vidéos, les jeux de société, les activités d'animation culturelle. Les « vieux » déjà dans le siècle dernier fréquentait la bibliothèque publique pour rencontrer d'autres personnes et bénéficier de la chaleur humaine : « *Nombreux sont ceux [les vieux] qui font régulièrement un tour à la bibliothèque du quartier, parce qu'on y trouve des sièges et un peu de chaleur...* » (R. Hoggart, 1970).

4. Education populaire, participation citoyenne et émergence : quel apport de la bibliothèque publique ?

Il a été noté depuis les années 1950 que le niveau d'éducation de la population détermine le niveau de développement d'un pays notamment par la hausse des revenus, la réduction du chômage, la facilitation de la mobilité professionnelle et personnelle, ainsi qu'une baisse de la délinquance et de la criminalité (Maurin, 2007). Les bibliothèques publiques ont un rôle considérable à jouer dans l'atteinte de ces efforts de formation/éducation pour l'élévation générale du niveau scolaire afin d'améliorer les conditions de vie des populations et s'occuper ainsi de leur destin social et économique.

Un pays ne peut se développer avec une masse importante d'incultes. Les philosophes des Lumières l'avaient bien compris et leurs actions ont impulsé l'ouverture des bibliothèques au public ce qui a contribué à l'avènement des différentes révolutions. La bibliothèque en sus de l'école et à travers le développement de la lecture et de la culture œuvre pour rendre plus accessible et sans barrière l'accès à la connaissance et à la culture. La bibliothèque publique peut, par ailleurs, participer à l'instruction nationale, à l'éducation populaire. Elle contribuerait ainsi à l'autoformation des populations (à travers « l'art de s'instruire par soi-même »), à la formation tout au long de la vie. Cette formation chez l'adulte en plus de lutter contre l'évident effacement des premières connaissances acquises vise à les compléter et à les enrichir des préceptes et principes de la morale, des règles de bonne conduite ainsi que des droits et devoirs du citoyen. La bibliothèque publique participe ainsi du « *mouvement d'éducation qui conduit à la formation du travailleur, à la construction de l'esprit critique chez le citoyen et à l'épanouissement de l'homme (...) trois facettes de la construction des individus* » (Chambon, 2010 :15). La bibliothèque contribue ainsi à la « construction » de citoyens avertis et prêts à participer aux débats publics aussi bien sur le plan local, national, qu'à l'international.

Toutefois, il a été démontré que le niveau d'études et le statut social influent sur la participation du citoyen à vie collective (Désilets, 2013). Autrement dit, les citoyens peu alphabétisés et disposant de faibles revenus sont beaucoup moins engagés dans les mouvements et actions citoyennes. Comme le disait le premier président de la Côte d'Ivoire, Felix Houphouët Boigny (1905-1993) : « *l'homme qui a faim n'est pas un homme libre. Celui qui est écrasé par les préoccupations matérielles n'a ni le temps, ni le courage, ni la force de s'élever au-dessus des contingences immédiates et de se conduire en être pensant* »⁶. Il est donc évident qu'on ne peut demander à une personne en situation économique précaire qui n'a pas de quoi manger ni de quoi se vêtir d'apprendre en toute sérénité et encore moins de prendre part aux débats. La bibliothèque pour remplir sa mission de diffusion de la connaissance et de lieu de participation citoyenne doit s'inscrire résolument dans la lutte contre la pauvreté. Ainsi, la bibliothèque publique devrait d'abord être un lieu d'accueil et de refuge pour toutes ces personnes dont l'état précaire attire des regards et préjugés/ présumés condescendants avant d'être un lieu d'apprentissage. Elle devrait développer à l'endroit des communautés vulnérables des programmes d'inclusion et de développement social.

⁶ Félix Houphouët-Boigny, Message à la Nation, 17e Anniversaire de l'Indépendance, Abidjan, 7 décembre 1977

5. Esquisse d'une bibliothèque publique africaine : retour à l'Arbre à palabres

Selon Blaise Atangana (1966), pour que l'Afrique trouve son chemin d'espérance et de bonheur, il lui faudrait retourner à sa tradition et s'en servir comme un ressort, comme une rampe de lancement pour se propulser vers son futur. Dans cette tradition, l'institution Arbre à palabres tient une place importante. Lieu symbolique le plus souvent localisé sous un baobab ou un fromager, arbre réputé pour leur longévité, en référence à sa vision transgénérationnelle, l'Arbre à palabres offre un cadre inclusif de dialogue au sein des communautés africaines précoloniales. C'est le lieu des pourparlers et des débats citoyens (d'étalage de controverses) avec en toile de fond, la volonté de réguler les rapports sociaux et d'assurer la médiation dans la résolution de conflit (Atangana, 1966) par la puissance du langage et l'action efficace du dialogue. Même si la cohésion sociale est un élément central dans le fonctionnement de l'arbre à palabres, il est à noter que c'est également, un lieu de discussions liées à la vie politique et économique du village. En outre, c'est le lieu d'écriture et de transmission de l'histoire du village. Autrement, c'est un espace de formation et d'éducation populaire des jeunes. Ces derniers sont enseignés sur l'histoire et les interdits (totems) de la communauté ainsi que les comportements individuels et collectifs admis. Tout cela passe essentiellement par les traditions orales notamment, les contes et légendes qui leur sont racontés.

En somme, comme l'affirment Toa et Lassarade, 2008, p.203 « l'arbre à palabres appelle un lieu d'implication sociale et d'expression plurielle, où tout un chacun a droit à la parole, favorisant ainsi l'éclosion et la puissance du verbe ». À cela s'ajoute la dimension éducative et formative manifestée par le partage des connaissances historiques et la transmission des valeurs suivant la tradition orale. La « palabre » s'inscrit dans une dynamique interactionnelle et collaborative prenant en compte le vécu expérientiel des participants.

Nous notons que les fonctions de l'arbre à palabres cadrent parfaitement avec les six dimensions de l'utilité de la bibliothèque publique évoquées à l'entame de ce papier. C'est dire que les Africains n'ont pas attendu les Occidentaux pour comprendre la nécessité d'un cadre de diffusion de la connaissance, de transmission de la culture et de liberté d'expression. En partageant l'optimisme de B. Atangana (1966, p.466) qui affirme que « *L'Afrique traditionnelle se meurt, elle n'est peut-être plus. Mais son esprit peut renaître vivant plus que jamais et même actuel* », nous pensons que la conception de la bibliothèque publique en Afrique devrait s'inspirer de cette institution traditionnelle qu'est l'arbre à palabres. Elle devrait se concevoir aussi bien du point de vue de son architecture que dans son fonctionnement et ses services

comme l'arbre à palabres. Nous ne pourrions pas dessiner ici les contours clairs de ce modèle africain de bibliothèque, mais avançons la philosophie qui devrait prévaloir.

La bibliothèque publique africaine doit se détacher du modèle occidental hérité de la colonisation et prendre en compte les réalités locales. Elle doit, sans rejeter systématiquement ce modèle, reconsidérer l'encyclopédie culturelle en ayant la tête dans la modernité et en gardant les pieds dans la tradition. À ce titre, la bibliothèque africaine devrait maintenir les standards et respecter les principes de la bibliothèque publique tout en s'évertuant à développer des stratégies de diffusion des connaissances et des compétences adaptées aux sociétés de culture orale. En effet, sachant qu'en Afrique, l'acquisition des connaissances, leur conservation et leur transmission se sont toujours faites (avant, pendant et après la colonisation) par l'oralité, nous pensons que la bibliothèque publique africaine devrait intégrer dans ses offres et son fonctionnement cette culture. Elle doit en plus des ressources imprimées et électroniques accorder une place de choix aux traditions orales qui « *revêtent la forme de proverbes narratifs, poèmes chantés, mythes, contes populaires, légendes, fables animalières, anecdotes, chants funèbres, chansons, théâtre et danse* » (C. T. Chisita et I. Abdullahi, 2011). La bibliothèque publique africaine doit prendre au sérieux ce patrimoine, ces savoirs locaux et connaissances tacites. Ces savoirs dits indigènes « consignés » par la parole et le verbe non transcrit ont contribué et soutenu le développement socioculturel, voire économique, de l'Afrique précoloniale. Ainsi, comme l'occident a construit sa civilisation sur les grandes épopées gréco-romaines et les traditions judéo-chrétiennes, l'Afrique devrait, également, construire la sienne à partir de ses grandes épopées telles Chaka kaSenzangakhona (Chaka Zulu), Soundjata Kéita ou encore Lukeni Lua Nimi. Certains pourraient être tentés de rétorquer en avançant que la question du développement, de l'organisation sociopolitique et de l'éducation Afrique était postérieure à la colonisation. À ces derniers, nous opposons la charte du Kurukan Fuga qui organisait et régula la vie sociale, politique et économique de l'empire du Mali déjà au XIIIe siècle. D'origine orale, cette charte retranscrite dès 1949 et reconnue par l'UNESCO qui a confirmé sa valeur juridique, est l'une des plus anciennes références en matière de droits fondamentaux, cinq siècles avant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789).

Il nous semble donc essentiel pour la bibliothèque publique africaine de tenir son rôle de transmission de ces traditions et cette culture orales et résister à la tentation de la substituer avec la culture écrite, voire numérique. Elle peut même tirer parti du numérique pour valoriser les ressources orales. La bibliothèque pourrait, par exemple, à travers des podcasts ou des vidéos capturer les connaissances tacites des communautés rurales, les aidant ainsi à produire du

contenu en rapport avec leurs besoins. En outre, pour rendre les connaissances explicites sous forme imprimée ou numérique accessibles à la société de tradition orale, la bibliothèque doit redocumentariser ces sources sous la forme orale, à travers la parole, la pièce de théâtre, le conte, etc., et les consigner sur des supports médiatiques conviviaux dans la langue locale.

Par ailleurs, cette nouvelle conception de la bibliothèque publique en Afrique n'est pas sans susciter des défis dans la formation des bibliothécaires africains. En effet, l'enjeu est de former des professionnels de l'information capables de prendre en charge la problématique des sociétés de culture orale. Les programmes de formation doivent intégrer davantage de modules sur les traditions orales. En effet, dans une société dominée par l'oralité, les bibliothécaires doivent développer des compétences pour la capture, la diffusion et la valorisation des savoirs locaux et comprendre l'intérêt de leur complémentarité avec les savoirs explicites et internationaux. Cette articulation des systèmes de connaissances indigènes (SCI) avec les systèmes de connaissances modernes (SCM) est essentielle et représente un réel défi afin de permettre aux populations d'avoir accès à des ressources hybrides pour faire face aux problèmes sociaux contemporains.

Conclusion

Le rôle de la bibliothèque publique dans l'émergence d'une nation tient en six dimensions à la fois sociale, culturelle, éducative, affective, économique et politique. La bibliothèque publique participe, à la démocratisation de l'accès au savoir et à la culture ainsi qu'à l'engagement citoyen. Elle facilite, en outre, la cohésion et l'intégration sociale. Aussi, par ses actions de soutien à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, la bibliothèque publique contribue au développement et à la consolidation de compétences utiles à l'économie du pays. En outre, dans la société actuelle dite de l'information où l'incapacité à s'informer devient un réel handicap, aucune émergence ne peut être effective ou soutenue que s'il y a disponibilité d'un capital humain compétent et au fait des enjeux de la maîtrise de l'information. La bibliothèque publique pourrait aider le citoyen à développer des compétences techniques et cognitives pour trouver de l'information pertinente et de qualité lui permettant de résoudre des problèmes ou de produire des connaissances et participer ainsi au développement de la société.

Par ailleurs, dans les sociétés africaines de culture orale, il nous est apparu nécessaire d'esquisser les contours d'une bibliothèque publique africaine qui favoriserait l'inclusion sociale et la participation de tous les citoyens au développement socio-économique du pays. Pour ce faire, nous pensons que dans son architecture comme dans son fonctionnement ainsi

que ses services, la bibliothèque publique africaine doit s'inspirer de l'institution traditionnelle précoloniale qui illustre parfaitement le principe du participatif : l'Arbre à palabres. Ce modèle de bibliothèque doit trouver son fondement dans la prise en compte des traditions orales en recherchant un équilibre avec les contenus imprimés et numériques. La bibliothèque publique africaine doit s'évertuer à capturer, conserver, transmettre et valoriser les connaissances tacites et les savoirs locaux. Aussi, elle doit se donner pour mission de rédocumentariser les connaissances explicites et les savoirs internationaux sous la forme écrite ou numérique afin de les rendre accessibles aux populations locales. En tout état de cause, cette conception de la bibliothèque publique africaine pose un enjeu chez les professionnels de l'information et des bibliothèques un double enjeu lié d'une part à une meilleure connaissance du patrimoine oral des sociétés ; et d'autre part, aux compétences techniques permettant de rendre disponibles les connaissances tacites et accessibles les connaissances explicites.

Enfin, nous n'ignorons pas que notre esquisse de bibliothèque publique africaine reste rudimentaire avec des contours d'ordre architectural, méthodologique et pragmatique, voire épistémologique, à préciser dans des contributions ultérieures.

Références bibliographiques

- Atangana, B. 1966, « Actualité de la palabre ? », *Revue études*, T. 324, n°3, p. 460-466.
- Chisita, C. T., & Abdullahi, I., 2010, « The challenges and opportunities of preparing LIS students for orally based communities », In *World Library and Information Congress: 76th IFLA General Conference and Assembly*, p. 10-15.
- HOGGART R., 1970, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit.
- Huysmans, F., & Oomes, M., 2016, « Mesurer la valeur sociétale de la bibliothèque publique : Définitions, critères et méthodes », In C. Touitou (Éd.), *Évaluer la bibliothèque par les mesures d'impacts*, Presses de l'enssib, p. 65-74, consulté le 19 septembre 2022.
- <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.5526>,
- KAPLAN L., 2003, *Les outils*, Paris, P.O.L.
- Lehmans, A., 2007, « Information literacy : Un lien entre information, éducation et démocratie », *Esquisse*, 50-51, p.25-40. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01925971>
- Les bibliothèques publiques du Québec, 2012, « Les municipalités de demain : La Bibliothèque publique au service de la société du savoir et des citoyens », *Documentation et bibliothèques*, 58(2), p.62-68. <https://doi.org/10.7202/1028908ar>
- MAURIN É., 2007, *La nouvelle question scolaire*, Paris, Éditions du Seuil.

Thibodeau, F. R. D., & Poirier, C., 2019, « Bibliothèques publiques et virage citoyen : Enjeux institutionnels et communicationnels », *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 26, p. 47-66. <https://id.erudit.org/iderudit/1065379ar>

Vircoulon, T., 2018, « L'émergence africaine existe-t-elle vraiment ? *Le Monde Afrique* », mise en ligne le 4 juillet 2018, consulté le 31 août 2022.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/07/04/l-emergence-africaine-existe-t-elle-vraiment_5325764_3212.html